078-217801240-20240205-D-2024-013-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2024



## DÉCISION N°D-2024-013

## SIGNATURE D'UN CONTRAT AUTORISANT LA PROJECTION DU DESSIN ANIMÉ « LE PETIT PRINCE » AVEC LA SOCIÉTÉ SWANK

Le Maire de la commune de Carrières-sur-Seine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 2020/048 du 22 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Considérant la nécessité de passer avec la société Swank, un contrat autorisant la projection du dessin animé « Le petit prince ».

## DÉCIDE

- Article 1 : de signer un contrat avec la société Swank, située 3 avenue Stephen Pichon-75013 Paris, pour la projection du dessin animé « Le petit prince » le dimanche 3 mars 2024 à la salle des Fêtes de Carrières-sur-Seine (1 rue Félix Balet).
- Article 2 : de préciser que le montant de la dépense s'élève à 653,05 € TTC et que les crédits seront prélevés sur l'exercice 2024.
- Article 3: que la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal.
- Article 4: Ampliation de la présente décision à :
  - Monsieur le Préfet,
  - Monsieur le Trésorier.

Fait à Carrières-sur-Seine, le 05/02/2024

Le Maire,

Arnaud de Bourrousse

## **DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :**